CLUB VOSGIEN
Raon l'Etape - Porte des Vosges

ADHESION 2026 AU CLUB VOSGIEN de RAON L'ETAPE et de la PORTE des VOSGES

A compléter et à retourner avec votre règlement à l'ordre du « Club Vosgien »
au trésorier **Claude Léonard 34, rue des Lacs la Trouche 88110 Raon l'Etape**

Nom et Prénom..... Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....Téléphone.....

Courriel (très lisiblement).....

Personne à prévenir en cas d'accident et téléphone .....

Complétez éventuellement avec les coordonnées du conjoint

Nom et Prénom ..... Date de naissance.....

Entourez les activités auxquelles vous souhaitez participer

Marche Marche à allure modérée Marche nordique Balisage

Adhérez-vous à un autre Club Vosgien que celui de Raon l'Etape - Lequel ?

Senones Celles sur Plaine autre.....

L'adhésion comprend la cotisation au Club + versement à la Fédération

Montant de l'inscription uniquement au Club Vosgien de Raon l'Etape (Entourez votre choix)

Adhésion 1 personne sans la revue « les Vosges » : 20 Euros Avec 4 revues/an : 27 Euros

Adhésion 2 personnes sans la revue « les Vosges » : 40 Euros Avec 4 revues/an : 47 Euros

Après versement, la Fédération vous enverra votre carte d'adhérent 2026

Si vous vous inscrivez au Club Vosgien de Raon l'Etape, mais vous êtes inscrit à un autre club et vous y avez payé votre adhésion : versement de 10 Euros seulement par personne (car vous aurez déjà versé le montant qui revient à la fédération)

Votre adhésion vous donne l'accès à toutes les activités organisées par le Club et vous permet de pratiquer la randonnée dans de bonnes conditions de sécurité. Elle comprend l'assurance individuelle accident.

Un certificat médical est obligatoire pour chaque personne inscrite souhaitant pratiquer la marche nordique et participer aux voyages/séjours. (voir pièce jointe)

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire appelée « IA Sport+ » directement auprès de la MAIF. (voir pièce jointe) Le bordereau est à imprimer obligatoirement et à renvoyer avec votre adhésion au trésorier même si vous ne souscrivez pas à cette assurance.

Si vous souscrivez à cette assurance complémentaire (18.24 Euros), le bordereau est à renvoyer avec le chèque à l'ordre de la MAIF à la Fédération 7 rue du Travail 67000 Strasbourg

Les données à caractère personnel ainsi collectées sont traitées par le Club en vue de la gestion du fichier des membres et de la sécurité des personnes ; données strictement destinées à l'usage interne du Club et non transmises à d'autres organismes à l'exception de la Fédération du Club Vosgien auquel le Club est affilié.